



LE PRESIDENT

N° 000006 /ANP

**COMMUNIQUE DE L'AUTORITE NATIONALE DE LA PRESSE RELATIF
AU TRAITEMENT DE L'ACTUALITE NATIONAL PAR LES MEDIAS**

(Jeudi 13 août 2020)

L'Autorité nationale de la presse (ANP) observe, à moins de trois mois de l'élection du président de la République, une résurgence de la violence au niveau du discours politique. Les médias et réseaux sociaux s'approprient ce discours et le relaient abondamment.

La presse d'informations générales ouvre ainsi largement ses colonnes à la propagation de propos outrageants voire haineux, ou à des mots d'ordre insurrectionnels.

Par ce type de traitement de l'information, la presse amplifie les menaces à la cohésion et à l'ordre public. De ce fait, elle contribue à l'enlèvement du climat socio politique au mépris des exigences de la profession.

Cette situation, eu égard au procès fait à la presse dans des crises antérieures qu'a connues la Côte d'Ivoire, devrait nécessairement interpeller les organes de presse et singulièrement l'ensemble des journalistes.

Aussi, l'ANP invite instamment les journalistes à user davantage de leur esprit critique et de discernement dans la relation des faits et de prises de position des parties prenantes au débat public et ce, dans le strict respect des règles qui régissent la profession. L'ANP tient à rappeler que l'une des missions de la presse dans la société est de contribuer à la création et au renforcement du lien social.

En tout état de cause, l'ANP appelle la presse à privilégier, par-dessus tout et sans acrimonie, son rôle d'arbitre, d'intermédiation dans la société et celui de garant d'un débat politique raffiné.

L'ANP en appelle à la responsabilité de tous.

Fait à Abidjan, le jeudi 13 août 2020

Pour l'ANP
Le Président

Autorité Nationale
de la Presse
BP V 106 Abidjan
Le Président


Samba KONE

AUTORITE NATIONALE DE LA PRESSE